

Province de Québec,
M.R.C. de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 29 juin 2016, à 8 h 30, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Jean-Marc Beauchesne, Robert Emond et Sylvain Thérroux, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à leur avis de convocation.

2016-06-152

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Thérroux, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-153

Offre de services professionnels pour le projet de branchement d'aqueduc du Centre récréatif

Considérant que ce Conseil prévoit faire l'installation de gicleurs au Centre récréatif et que ce projet nécessite une modification au réseau d'aqueduc;

Considérant l'offre de service présentée par Luc Brouillette, ingénieur, pour la préparation des documents d'appel d'offres reliés à ce projet de branchement d'aqueduc du Centre récréatif;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil accepte l'offre de service soumise par Luc Brouillette, ingénieur, au montant de 1 980 \$, pour la préparation des documents requis et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-701-30-411.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-154

Demande à la Sécurité civile suite à la microrafale du 27 mai 2016

Considérant que la microrafale qui a traversé une partie du territoire de la Municipalité le 27 mai 2016 a causé des dommages à quelques résidences et bâtiments de ferme de Saint-David;

Considérant l'information reçue de la Sécurité civile concernant le programme général d'aide financière lors de sinistres;

Il est proposé par Sylvain Thérroux, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil transmette les informations nécessaires à la Sécurité civile pour permettre l'étude de l'admissibilité de notre municipalité et de ses citoyens au programme général d'aide financière lors de sinistres suite à la microrafale du 27 mai dernier.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-155

Ratification de la modification de services de la coordonnatrice en loisir autorisée par le comité de coordination

Considérant l'entente relative aux loisirs et prévoyant la fourniture de services conclue entre les municipalités de Saint-Gérard-Majella, Saint-Robert, Yamaska et Saint-David;

Considérant que les municipalités parties à cette entente ont convenu de former un comité de coordination;

Considérant que ce comité a notamment comme responsabilité d'étudier toute question se rapportant à l'objet de l'entente et de soumettre au conseil de chaque municipalité partie à l'entente toute recommandation jugée utile à cet égard;

Considérant que le comité de coordination s'est réuni le 13 juin dernier;

Considérant que les membres du comité de coordination ont recommandé une augmentation de la semaine de travail de la coordonnatrice en loisir pour lui permettre de réaliser l'ensemble des tâches qui lui sont confiées ainsi qu'une allocation de déplacement hebdomadaire de 10 \$;

Considérant que la répartition du temps figurant à l'entente n'a pas à être modifiée puisque l'ajout des 3,5 heures à la semaine de travail est sous l'entière responsabilité de la municipalité de Saint-David, employeur de la coordonnatrice en loisir;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil entérine les recommandations du comité de coordination quant à l'augmentation de la semaine de travail de la coordonnatrice en loisir et la mise en place d'une allocation de déplacement hebdomadaire.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-156

Demande de rencontre à la Régie d'incendie Pierreville – Saint-François-du-Lac

Considérant que la Régie d'incendie Pierreville – Saint-François-du-Lac a informé ce Conseil d'une hausse des coûts pour l'utilisation des mâchoires de survie et de la caméra thermique à compter du 1^{er} juillet prochain;

Considérant que le directeur du Service de sécurité incendie de Saint-David a suggéré l'organisation d'une rencontre pour discuter des frais imposés par la Régie;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil sollicite une rencontre avec la Régie d'incendie Pierreville – Saint-François-du-Lac pour discuter du dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue.

2016-06-157

Levée de la séance

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Sylvain Thérout, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

Michel Blanchard, maire